

CENTRALE NUCLÉAIRE DU BLAYAIS

Des indicateurs de corrosion détectés sur deux soudures

Les réparations ont été faites et soumises à contrôle hier sur le site de Braud-et-Saint-Louis

« Il s'agit d'un contrôle systématique demandé par l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN). Il a été effectué à l'occasion d'une mise à l'arrêt du réacteur numéro 4 du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Blaye pour des opérations de maintenance et de recharge. » Ce programme de tests aux ultrasons est destiné à détecter d'éventuelles traces de corrosion sous contrainte, phénomène qui a entraîné la mise à l'arrêt d'un bon nombre de réacteurs en France. Il a révélé des indicateurs de corrosion sur deux soudures de la centrale de Braud-et-Saint-Louis, indique EDF, confirmant une information dévoilée par « Le Parisien ». Les réparations ont été faites et de nouveau soumises au contrôle hier, complète-t-on au sein de la centrale. Les résultats feront l'objet d'une déclaration à l'ASN.

La corrosion sous contrainte, phénomène apparu en 2021 à la centrale de Civaux (Vienne), mobilise toute l'at-

tention des équipes d'EDF, pour qui « le principe de précaution prévaut ». « Le phénomène touche les centrales les plus récentes », nous livrait récemment Charlotte Maes, directrice du CNPE. « Les contrôles ont confirmé que le palier de 900 MW, auquel appartient le site du Blayais, le plus ancien, est le moins touché. »

Contrôles systématiques

De fait, explique-t-on au sein de l'établissement, « il n'est pas avéré qu'il s'agisse réellement de corrosion sous contrainte. Il peut s'agir d'une corrosion sur circuit. » Du moment que les indications apparaissent, EDF « procède au remplacement des portions concernées », rappelle l'AFP, citant l'entreprise. Laquelle précise que « ce type de remplacement s'est industrialisé » avec le programme de contrôle. Pas de quoi inquiéter le CNPE du Blayais, l'opération étant intégrée à ses process.

Philippe Belhache